

# QU'EST-CE QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES A SAINT JEAN ?

## QUELS SONT LES OBJECTIFS DU CMJ ?

- ✓ Responsabiliser les jeunes conseillers.
- ✓ Apprendre à élaborer des projets.
- ✓ Travailler en lien avec le conseil municipal adulte.
- ✓ Commencer à appréhender la politique locale.

## QUI SONT LES CONSEILLERS MUNICIPAUX JEUNES ?

- ✓ 4 enfants de CM1/CM2 de l'école de Saint Jean qui seront élus à la parité pour une durée de 2 ans.
- ✓ 4 collégiens habitants de la commune, élus à la parité pour une durée de 2 ans.

## ETRE CONSEILLER MUNICIPAL JEUNES C'EST QUOI ?

- ✓ Représenter les jeunes de Saint Jean.
- ✓ S'investir pour l'avenir de la commune.
- ✓ Réaliser des projets à plusieurs et avec des partenaires divers.
- ✓ Rencontrer et échanger avec des élus adultes.
- ✓ Participer aux manifestations municipales.

## COMMENT EST ENCADRE LE CMJ ?

- ✓ Par des élus adultes du conseil municipal.
- ✓ Par des membres du comité spécial *Conseil Municipal des Jeunes*.

## QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR ETRE CANDIDAT ?

- ✓ Être domicilié sur la commune de Saint Jean ou y être scolarisé.
- ✓ Avoir un projet pour la commune.
- ✓ Avoir l'accord de ses parents.
- ✓ Retourner la déclaration de candidature à la mairie avant la date limite.

# ORGANISATION DE LA CAMPAGNE

## DU 5 AU 9 DECEMBRE

Présentation du rôle de la mairie, des élus, du conseil municipal des jeunes aux classes de CM1, CM2 par les adultes encadrants du CMJ.

## SAMEDI 10 DECEMBRE

10h - Réunion publique de présentation

## DU 11 DECEMBRE AU 7 JANVIER

Travail des candidats sur leur campagne électorale : chaque candidat prépare une affiche et une courte vidéo de présentation.

## SAMEDI 7 JANVIER

**Date limite** de retour de la déclaration individuelle de candidature à la mairie.

**De 9h à 11h - Réunion de finalisation de campagne**

## DU 9 AU 20 JANVIER

Affichage et publication des campagnes

## VENDREDI 20 et SAMEDI 21 JANVIER

Elections

# CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES RÉUNIONS CMJ 2023/2025

**Les réunions auront lieu les samedis matin de 9h à 10h30 à la mairie aux dates suivantes :**

- |              |                           |
|--------------|---------------------------|
| ✓ 28 janvier | ✓ 29 avril                |
| ✓ 25 février | ✓ 10 juin                 |
| ✓ 18 mars    | ✓ 1 <sup>er</sup> juillet |

*Selon les projets et les évènements, des modifications ou des ajouts pourront être apportés au planning*

ACTION  
CITOYENNETE

ECHANGE

RESPECT

PROJETS

RESPONSABILITES

AVENIR

PARTAGE

CONSEIL MUNICIPAL DES  
JEUNES

SAINT DE JEAN THOLOME 

MAIRIE DE SAINT JEAN DE THOLOME  
Chef-lieu  
74250 Saint Jean de Tholome  
04 50 95 10 38  
mairie@tholome.fr

2023 / 2025